

**Arrêté temporaire de circulation  
Travaux de sondage pour assainissement**

**RUE HENRI IV (JALLAIS), RUE DES AYRAULTS (JALLAIS), D756 (BEAUPREAU) et RUE DAVIERS (JALLAIS)**

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation de temporaire,

VU le code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R 110-3, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 415-6,,

VU la demande par laquelle **CHOLET TP demeurant ZAC de l'Ecuyère rue du Grand Pré - BP 10022 49308 CHOLET Cedex représentée par Monsieur Benoit SINSON** - demande l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public.,

**CONSIDÉRANT** que des travaux de **sondage pour assainissement** rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 17/02/2025 au 17/04/2025 RUE HENRI IV (JALLAIS),

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

À compter du 17/02/2025 et jusqu'au 17/04/2025, la circulation des véhicules est interdite RUE HENRI IV (JALLAIS), de la RUE JEAN DE SAYMOND (JALLAIS) jusqu'à la RUE DES AYRAULTS (JALLAIS) (Beaupréau-en-Mauges).

**ARTICLE 2**

À compter du 17/02/2025 et jusqu'au 17/04/2025, une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant : :

- RUE DES AYRAULTS, de la RUE HENRI IV jusqu'à D756
- D756, de la RUE DES AYRAULTS jusqu'au BOULEVARD CATHELINEAU (D756)
- RUE DAVIERS, du BOULEVARD CATHELINEAU (D756) jusqu'à la RUE HENRI IV

**ARTICLE 3 - SIGNALISATION**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, CHOLET TP.



**ARTICLE 4 - CHARGES D'EXECUTION**

De l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 29/01/2025

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges

Franck AUBIN



**DIFFUSION:**

- CHOLET TP
- BRANGEON
- HDV
- Mairie Jallais

**ANNEXES:**

**PLAN**

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr); dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



## DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE de CIRCULATION et de STATIONNEMENT

LES 5 ENGAGEMENTS DE NOTRE POLITIQUE QUALITE : tenir le le service sur nos chantiers au objectif prioritaire, rationaliser les ressources humaines et matérielles sur nos chantiers, constamment améliorer la qualité de nos prestations en réduisant les reprises, conforter les relations avec notre Société et ses Clients malgré un marché fortement concurrentiel, limiter nos consommations en énergie fossiles pour assurer nos chantiers.

<b>DATE DE LA DEMANDE : 06/11/2024</b>	<b>LIEU DU CHANTIER :</b> <b>LEBANNIER</b> <b>RUE HENRI IV</b> <b>49510 JALLAIS</b>
<b>ORIGINE DE LA DEMANDE :</b> SAS CHOLET TP	<b>N° CHANTIER : N°4938</b>
<b>CONDUCTEUR DE TRAVAUX : BARBEAU DAMIEN</b>	<b>N° DE TELEPHONE PORTABLE : 06 03 79 95 25</b>
<b>TYPE D'ARRETE</b> <input type="checkbox"/> Arrêté temporaire de circulation <input checked="" type="checkbox"/> Arrêté temporaire de circulation et de stationnement <input type="checkbox"/> Arrêté temporaire de stationnement	<b>TYPE D'INTERVENTION :</b> sondage assainissement  <b>DETAIL DES PRESCRIPTIONS DEMANDEES</b> Route barrée
<b>TRAVAUX REALISES PAR : CHOLET TP</b>	<b>DEVIATION : OUI</b>
<b>SIGNALISATION AU DROIT DU CHANTIER :</b> <input type="checkbox"/> Services Techniques <input checked="" type="checkbox"/> CHOLET TP	
<b>DATE DE DEBUT : 14/11/2024</b>	<b>DATE DE FIN : 20/12/2024</b>
<b>COMMENTAIRES :</b> assainissement, réfection voirie	







